

dant la prochaine saison et d'en faire un rapport complet et détaillé pour notre enseignement futur.

Signé : J. C. CHAPAIS, J. DE L. TACHÉ,
ED. A. BARNARD, P. MACFARLANE,
SAUL COTÉ, WILLIAM PARENT,
ELIE BOURBEAU, LOUIS GILBERT,
J. N. ALLARD, L. P. LACOURCIÈRE,
RVD. F. P. COTÉ, H. W. WALKER,
SAMUEL CHAGNON.

M. Fisher.—Messieurs, vous venez d'entendre le rapport que je vous ai lu. Je dois vous faire remarquer qu'il n'y a aucune obligation imposée par ces résolutions du comité. On vous demande simplement de faire telle ou telle chose ; on ne vous y oblige pas, mais je crois pouvoir dire qu'il serait bon, à tout événement, d'étudier le principe établi dans ce rapport. Nous avons du reste là-dessus l'expérience des États-Unis. C'est une question d'intérêt pour nous tous d'étudier le meilleur système à adopter. Il faut que nous ayons tous les renseignements possibles et pour cela, il faut que tout le monde y mette la main.

Les inspecteurs peuvent faire beaucoup, mais je crois que les inspecteurs ne doivent pas avoir plus de vingt fabriques à visiter. S'il y en avait trente dans une circonscription, un inspecteur ne serait pas suffisant. J'aimerais mieux qu'il y en eût deux, afin que la besogne leur fût plus facile."

"Le rapport du comité est approuvé unanimement."

Le Bulletin dont la publication est recommandée dans le rapport qui précède, n'ayant pu être préparé dans le cours de l'hiver, la société d'industrie laitière aime à croire que son apparition, à la veille de l'ouverture de la campagne 1894, ne sera pas hors de saison et qu'elle permettra à plusieurs de faire au moins l'essai loyal du système de paiement du lait suivant sa richesse. Comme nos lecteurs pourront aisément s'en convaincre par la lecture de ce "Bulletin," que nous recommandons spécialement à la considération des cercles agricoles, ce mode de paiement est une question de justice vis-à-vis des bons patrons et des bons fabricants ; c'est aussi un moyen d'améliorer la richesse du lait et par suite le rendement de nos fabriques de beurre et fromage, etc., etc.

HISTORIQUE DE LA QUESTION.

Par richesse du lait, dans ce Bulletin nous entendons sa richesse en matière grasse ou beurre (butter fat). Avant 1891, le seul moyen de déterminer la quantité de matière grasse dans le lait était l'analyse chimique ; ce moyen n'était à la portée que des savants. La détermination de la matière grasse du lait était donc impraticable dans les fabriques ordinaires. A cette époque, le Prof. S. M. Babcock, chimiste de l'université du Wisconsin, fit connaître un procédé simple et facile, à la portée de tout fabricant intelligent, par lequel on peut en quelques minutes savoir la quantité de matière grasse contenue dans un échantillon donné de lait.

Ce procédé est déjà bien connu dans la province, et pour les détails, nous renvoyons au 12^{ème} rapport de notre société, qui contient la traduction française du bulletin No 36 de la station expérimentale du Wisconsin, dans lequel le Prof. Babcock a longuement décrit sa méthode d'épreuve du lait, et son application aux répartitions de fabriques coopératives de beurre et de fromage.

Partant de ce principe que la valeur du lait a

pour base sa richesse en matière grasse (beurre) cette méthode de répartition fut favorablement accueillie dans les beurrieres et y fut promptement mise en pratique ; mais elle rencontra une vive opposition parmi les patrons de fromagerie. Nombre de bons esprits, qui la recommandaient pour les beurrieres, hésitaient à en conseiller l'introduction dans les fromageries. Aujourd'hui, après le magistral travail du Prof. L. L. Van Slyke, de la station expérimentale de Geneva, N. Y., l'hésitation n'est plus permise, ce savant chimiste ayant établi par une longue suite d'expériences, poursuivies dans un grand nombre de fabriques, durant les saisons de 1892-93 (voir notre 12^{ème} rapport) qu'il existe entre la matière grasse et la caséine du lait un rapport constant de 1.5 à 1, et que le rendement du lait en fromage est proportionnel à la quantité de gras du lait. Nous reviendrons sur cette question dans la suite de ce bulletin.

LE PAIEMENT DU LAIT SUIVANT SA RICHESSE DEVANT L'OPINION.

Congrès des cultivateurs de la province de Québec.— "Le système actuel (paiement du lait au poids) est injuste envers celui qui produit du lait riche et récompense celui qui produit du lait pauvre. Il offre une prime à la fraude et induit à marcher dans une mauvaise direction, c'est-à-dire, à produire la quantité au lieu de la qualité. Par là même il est de nature à nuire à toute l'industrie laitière et indirectement à toute notre agriculture en général."

"Au contraire le paiement du lait d'après la matière grasse qu'il contient est juste envers tous, car il paie pour ce qui se trouve dans le lait. Il portera les cultivateurs à adopter la méthode de s'efforcer d'améliorer leur lait, puisqu'ils auront la récompense de leurs efforts. Dans le but d'améliorer leur lait, ils produiront de meilleures vaches, les nourriront mieux, donneront un meilleur engrais à leur terre, et auront de meilleures récoltes rapportant plus de profit. Les individus eux-mêmes profiteront de la meilleure direction donnée à leurs efforts ; en visant et cherchant à avoir la qualité, ils deviendront eux-mêmes des hommes meilleurs. Ce système fera disparaître toute tentation de frauder en mouillant ou écrémant le lait. La qualité meilleure du lait amènera une meilleure qualité de fromage ainsi qu'une plus grande production, ce qui rendra cette industrie plus stable et plus profitable. Le fabricant y trouvera un avantage en vendant plus de livres de fromage et en ayant moins de trouble avec le mauvais lait et aussi en voyant ses patrons plus satisfaits de ses efforts, au lieu de murmurer continuellement comme aujourd'hui et de demander fréquemment le remboursement des pertes sur certains lots de fromage inférieur."

"Cette peinture est assez attrayante pour mériter le concours de tous les gens réfléchis dans un effort pour amener un tel état de choses. Plusieurs trouveront le tableau surchargé, mais ceux qui n'en ont encore vu que le commencement, dans quelques uns de leurs environs, s'uniront à moi pour souhaiter qu'il se réalise avant longtemps dans toute notre province."—S. A. FISHER.

"Il y a des laits beaucoup plus riches les uns que les autres, c'est donc un système défectueux de placer tous ces échantillons divers dans la même classe, de les payer le même prix. Je ne vois pas pourquoi nous ne payerions pas le lait comme le bois marchand. Il y a des bois de pin, pour lesquels vous payerez par